

INSCRIPTIONS

Rentrée scolaire 2022 - 2023

Les inscriptions se font au sein du lycée.

Sont concernés, les élèves

- de 3^{ème} PREPA METIERS : **lundi 27 juin de 8h30 à 18h00 (si difficulté, contacter le service Vie scolaire du lycée)**
- 1^{ère} année de CAP : **à compter du lundi 4 juillet de 9h00 à 17h30**
- Seconde Professionnelle : **à compter du lundi 4 juillet de 9h00 à 17h30**
- Première Professionnelle (après réorientation ou poursuite d'étude) : **à compter du lundi 4 juillet de 9h00 à 17h30**

Prévoir :

- Copie du Livret de famille
- Photocopie des pages de vaccination du carnet de santé.
- Photos : fournir 2 photos d'identité (noter le nom derrière chaque photo) **OU**, accorder la possibilité au personnel du Lycée d'effectuer une photo d'identité sur support numérique à titre gratuit lors de l'inscription.
- Un CHEQUE facultatif de 8 € à l'ordre de la MAISON DES LYCEENS pour que votre enfant puisse bénéficier des activités sportives et culturelles de cette association d'élèves (tennis de table, billard, orchestre, Informatique, etc). Noter nom et prénom au dos du chèque.
- Pour les demi-pensionnaires et internes : si le prélèvement automatique est choisi : fournir un RIB ou RIP

Un **formulaire** d'inscription vous sera fourni sur place ainsi que le **questionnaire médical**.

Vous pouvez aussi nous écrire un mail à : inscription.marechal@ac-orleans-tours.fr

Pas d'envoi postal – les dossiers sont à remettre au BUREAU DES INSCRIPTIONS (Salle des stages) au plus tard le 7 juillet 2022 au soir.